Arctic Assist Technical Grade

Technique · ~96 % m/m propylene glycol

Norme	Révisé le	Urgence
OSHA HCS 2024 · GHS Rev. 7	2026-11-12	Chemtel 1-800-255-3924 (24/7)

1 Identification

Identificateur du produit	Arctic Assist Technical Grade
Qualité	Technique
Concentration	~96 % m/m propylene glycol
Numéro CAS	57-55-6
Formule chimique	C3H8O2
Masse molaire	76.09 g/mol
Fabricant	Alliance Chemical 204 South Edmond Street, Taylor, TX 76574
Téléphone d'urgence	Chemtel 1-800-255-3924 (24/7)
Utilisation recommandée	Produit chimique industriel / de laboratoire. Voir section 7.
Restrictions d'utilisation	Aucune restriction identifiée au-delà des conditions d'utilisation sûre des sections 7 et 8.

2 Identification des dangers

Mention d'avertissement	Sans objet
Mentions de danger	Non classé comme dangereux selon le SGH d'après les données disponibles.
Conseils de prudence	Aucun conseil de prudence SGH spécifique requis.

3 Composition / informations sur les composants

Composant	N° CAS	Formule	Concentration
Propylene Glycol	57-55-6	$C_3H_8O_2$	~96% (w/w)
Inhibiteur de corrosion + mélange de colorants (acide organique hybride contenant des nitrites)	Mélange	Mélange	~4% (w/w)
Nitrite de sodium (dans un système d'inhibiteurs)	7632-00-0	$NaNO_2$	0.3-1% w/w
Triethanolamine (dans le package d'inhibiteurs)	102-71-6	$C_6H_{15}NO_3$	<0.5% (w/w)
Sodium Benzoate (dans l'emballage d'inhibiteur)	532-32-1	$C_7H_5NaO_2$	<0.15% (w/w)

Composant	N° CAS	Formule	Concentration
Molybdate de sodium dihydraté (dans un système d'inhibiteurs)	10102-40-6	$Na_2MoO_4 \cdot 2H_2O$	<0.1% (w/w)

Les concentrations sont nominales ; les valeurs spécifiques au lot figurent sur le certificat d'analyse. Les composants ne contribuant pas à la classification sont omis.

4 Premiers secours

Yeux — Rincer à l'eau. Consulter un médecin si une irritation apparaît ou persiste.

Peau — Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas d'irritation.

Inhalation — En cas de gêne, transporter la personne à l'air frais.

Ingestion — Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin en cas de malaise.

Principaux symptômes et effets — Aucun symptôme particulier n'est attendu au vu des dangers identifiés à la section 2.

Prise en charge médicale immédiate et traitement particulier — Traitement symptomatique. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent ou persistent.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés — Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistante à l'alcool, de la poudre chimique ou du CO2. Adopter des mesures adaptées aux circonstances locales.

Moyens d'extinction inappropriés — Ne pas utiliser de jet d'eau plein car il risque de disperser et de propager l'incendie.

Dangers particuliers résultant du produit — Les récipients peuvent éclater sous l'effet de la chaleur.

Équipement de protection — Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.

Produits de combustion dangereux — Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone lors de la combustion ; aldéhydes, alcools, éthers et acides organiques lors de l'oxydation à haute température.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles — Porter des lunettes de sécurité et des gants pour le nettoyage. Les déversements peuvent rendre les sols glissants.

Précautions pour l'environnement — Éviter de rejeter de grandes quantités dans les égouts ou les cours d'eau.

Confinement et nettoyage — Absorber ou essuyer, puis rincer la zone à l'eau. Éliminer conformément à la réglementation locale.

7 Manipulation et stockage

Manutention sécuritaire — Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Entreposage sécuritaire — Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir section 10). Maintenir les conteneurs hermétiquement fermés.

Précautions de stockage particulières	Conserver le récipient hermétiquement fermé (hygroscopique) dans un endroit frais et sec, à l'écart des comburants. Récipients en acier inoxydable, acier au carbone, polyéthylène ou polypropylène.

8 Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Aucune limite d'exposition professionnelle établie.

Mesures d'ingénierie	Une ventilation générale est normalement suffisante.
Protection des yeux/du visage	Le port de lunettes de sécurité est recommandé.
Protection de la peau	Le port de gants est recommandé en cas de contact prolongé ou répété.
Protection respiratoire	Normalement non nécessaire.

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Liquide teinté en violet
Odeur	Légère, caractéristique
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	9-10.5
Point de fusion / point de congélation	~-60 °C (point d'écoulement; concentré)
Point d'ébullition	~185 °C
Point d'éclair	~99 °C (210 °F) vase clos — combustible, non classé inflammable (>93 °C)
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	~1.05 (20 °C)
Solubilité	Miscible avec l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	Aucune donnée disponible
Masse volumique	~1,05 g/mL à 20 °C

Les valeurs indiquées reflètent des données de référence spécifiques au produit. Les plages propres à chaque lot peuvent varier ; consulter le certificat d'analyse pour le lot expédié.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Non réactif dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter	Contact avec des oxydants forts ; chauffage prolongé à l'air (oxydation lente en aldéhydes et en acides). Hygroscopique : absorbe l'humidité de l'air.
Matières incompatibles	Agents comburants forts ; acides forts ; bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone lors de la combustion ; aldéhydes, alcools, éthers et acides organiques lors de l'oxydation à haute température.

11 Informations toxicologiques

Voir la section 2 pour la classification de danger SGH.

Voies d'exposition probables	Inhalation, contact cutané, contact oculaire, ingestion.
Symptômes	Aucun symptôme particulier n'est attendu au vu des dangers identifiés à la section 2.
Effets différés et chroniques	Aucun effet différé ou chronique identifié au-delà de la classification de la section 2.
Mesures numériques de la toxicité	Aucune donnée disponible

Classification cancérogène

Organisme	Statut
IARC	Groupe 2A — probablement cancérogène pour l'homme (Nitrite de sodium ; agent CIRC : Nitrate ou nitrite ingéré dans des conditions entraînant une nitrosation endogène, vol. 94).
NTP	Non inscrit comme cancérogène.
OSHA	Aucune norme spécifique à la substance dans le 29 CFR 1910 sous-partie Z ; non classé comme cancérogène selon la norme de communication des dangers (29 CFR 1910.1200) tel que fourni. Voir la section 2 et la note de portée.

Portée : l'évaluation du CIRC portait sur le nitrate ou le nitrite ingérés dans des conditions entraînant une nitrosation endogène, et non sur ce produit tel que fourni ; les nitrites peuvent réagir avec les amines secondaires et tertiaires pour former des nitrosamines, potentiellement cancérogènes.

12 Informations écologiques

Écotoxicité	Algues ErC50 : 19000 mg/L (96 h, Selenastrum capricornutum (croissance sur 14 j)) ; Daphnia EC50 : 43500 mg/L (48 h, Daphnia magna (statique))
Persistance et dégradabilité	Non persistant ; faible adsorption dans le sol/les sédiments, ne devrait pas se volatiliser
Potentiel de bioaccumulation	log Kow -0,92
Mobilité dans le sol	Très forte mobilité dans le sol (Koc estimé ≈ 1)

13 Considérations relatives à l'élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Ne pas rejeter dans les drains ou les cours d'eau.

14 Informations relatives au transport

Non réglementé pour le transport selon le 49 CFR sous-chapitre C du US DOT, l'IMDG ou les IATA DGR, dans les colis contenant moins que la quantité à déclarer indiquée ci-dessous.

Substance dangereuse (49 CFR 171.8)	Un colis unique contenant 10 000 lb (4 540 kg), soit environ 1140 gal US, ou plus de ce produit contient la quantité à déclarer (RQ) d'une substance dangereuse et est réglementé comme matière dangereuse.
Quantité à déclarer (49 CFR 172.101, appendice A)	Sodium nitrite — RQ 100 lb (45.4 kg)
Description d'expédition (colis atteignant ou dépassant la RQ)	UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Sodium nitrite), 9, III, RQ

15 Informations réglementaires

Inventaire / liste	Statut
Proposition 65 de Californie	Non inscrite
Inventaire actif TSCA de l'EPA des États-Unis	Inscrite
EPCRA SARA 313 (TRI)	Contient Nitrite de sodium (dans un système d'inhibiteurs) (CAS 7632-00-0) à 0.3-1% w/w ; inscrit (seuil de minimis 1.0 %).
Quantité à déclarer CERCLA (RQ)	Sodium nitrite (CAS 7632-00-0) — RQ 100 lb (45.4 kg)

Les catégories de danger SARA 311/312 correspondent à la classification SGH de la section 2. Données extraites le : Proposition 65 de Californie 2026-11-02; Inventaire actif TSCA de l'EPA des États-Unis 2026-11-02; EPCRA SARA 313 (TRI) 2026-11-02.

16 Autres informations

Date de révision	2026-11-12
Présentation	Format à 16 sections selon l'OSHA HCS 2024 (29 CFR 1910.1200, annexe D), aligné sur le SGH Rév. 7.

Avertissement : Les renseignements fournis dans cette fiche de données de sécurité sont, à notre connaissance, exacts à la date de publication. Ils concernent uniquement le produit spécifiquement identifié et ne visent pas son utilisation en combinaison avec d'autres matières. ALLIANCE CHEMICAL N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER. ALLIANCE CHEMICAL N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR TOUTE PERTE, BLESSURE, DOMMAGE OU DÉPENSE DÉCOULANT DE LA MANUTENTION, DE L'ENTREPOSAGE, DE L'UTILISATION OU DE L'ÉLIMINATION DE CE PRODUIT.

Alliance Chemical, 204 South Edmond Street, Taylor, TX 76574. Cette fiche de données de sécurité est établie à partir des données réglementaires enregistrées pour ce produit.